



Faymonville, le 14 décembre 2023

Opération de Développement Rural – Aubel
Compte rendu de la CLDR du 13 décembre 2023
Priorisation des projets

Présences :

Citoyens			
BECKERS Francis	P	HUPPERTS Céline	A
BECKERS Albert	P	KALAVASSIS Isabelle	Démission
BIET Anne-Françoise	A	LOHR Philippe	A
BOVY Nicolas	A	MATHIEU Patrick	P
CALIFICE Jean-Philippe	E	MEECKERS Justine	Démission
DONOLO Rosana	P	PESSER Pierre	E
DUBOIS Jean-Rémy	P	PIRON Jean-Marc	A
EL BOUJALLOUKI Brahim	A	SABATIER Adrien	A
ERNENS Anne	A	STASSEN Béatrice	A
GALOPIN Jean-François	A	STASSEN Jean-Pierre	P
GILLIQUET Mickaël	A	STEFFENS Brigitte	Démission
GIROUL Chantal	A	TAETER Cynthia	A
GOUVARS Bernard	P	WEUSTEN Martine	P
HICK Anne-Françoise	A	WILLEM Vincent	Démission
HOUBEN Teddy	E	GERON David	
¼ communal			
DEBOUNY Frédéric	P	PEREE Kathleen	P
DORTHU Benoît	P	MEURENS Martine	P
LEUTHER Benoît	P	STASSEN Léon	E

Pour la FRW : Sarah Maquet, Rosine Bronlet et Vincent Legrand, agents de développement.

Pour le bureau d'études Lacasse-Monfort : Valentin Laborey, auteur de programme.

1. ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Sarah Maquet, Vincent Legrand et Rosine Bronlet reprennent temporairement l'accompagnement de la Commune durant l'absence de leurs collègues Florence et Mathilde. Sarah présente Valentin Laborey, auteur de projet du bureau d'études Lacasse-Monfort.

2. DÉROULEMENT DE LA SOIRÉE

- Accueil des membres et validation du compte rendu (du 16/11/2023)
- Présentation des changements dans la stratégie par l'auteur
- Minute pour convaincre
- Consignes pour la priorisation
- Suites et divers

3. VALIDATION DU COMPTE RENDU

Le compte rendu de la sixième CLDR est approuvé à l'unanimité. L'ensemble des comptes rendus et les différents documents de travail sont consultables via ce lien : www.aubeljeparticipe.info/pagepriveecldr

4. PRÉSENTATION DES CHANGEMENTS DANS LA STRATÉGIE PAR L'AUTEUR

Présentation des objectifs : l'auteur revient sur les 5 objectifs présentés dans le tableau ci-dessous et certains changements effectués pour mieux correspondre aux projets.

Précisions apportées par l'auteur :

- Objectif B (concerne l'économie) : l'idée initiale consistait à s'intéresser et se pencher sur les produits du terroir, et une réflexion à propos d'un moyen d'entretenir l'économie locale (entre autres). Mais rapidement le bureau d'étude s'est rendu compte que beaucoup de choses existaient déjà à Aubel dans ce sens, et trop peu sur l'agriculture, sur laquelle il fallait donc mettre davantage l'accent.
- Objectif E (concerne la mobilité) : les nouveautés découlent de la sécurité routière. L'orientation actuelle du PCDR penche plus vers la mobilité active. Dès lors, l'objectif de la sécurité routière est enlevé car il est déjà dilué dans d'autres objectifs. Beaucoup de projets sur le vélo ont été évoqués, alors que très peu concernant les transports en commun ont été relevés.
- Objectif L (concerne la nature et la préservation du territoire) : à propos de la question de l'énergie, le plan POLLEC travaille déjà sur ce sujet. Dès lors, le bureau d'étude va se concentrer sur ce que le PCDR peut apporter comme solutions (par exemple, la promotion d'énergie).

Récapitulatif :

- 20 FP Matérielles
- 15 FP Immatérielles

Objectifs de développement	Objectifs opérationnels	
Objectif A Répondre au défi démographique et à la forte pression foncière sur Aubel, plus particulièrement rencontrée par les jeunes et les aînés, tout en conservant et protégeant notre cadre rural	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Aménager notre territoire et répondre à nos besoins en logements tout en conservant notre caractère rural ✓ Protéger et valoriser notre patrimoine bâti et notre petit patrimoine 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 M ✓ 1M + 2 IM
Objectif U Renforcer la convivialité et la solidarité au sein de nos villages pour susciter l'attachement et l'implication de chacun à son lieu de vie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer des liens via la mise en place d'espaces de convivialité et de lieux de rencontre ✓ Maintenir de la cohésion sociale, notamment entre les générations et entre les nouveaux et anciens habitants et offrir des services diversifiés répondant aux besoins de tous les Aubelois ✓ Améliorer la communication pour stimuler les échanges et le partage d'information concernant la vie dans la commune 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 5 M + 1 IM ✓ 3 M + 2 IM ✓ 1 IM

Objectifs de développement	Objectifs opérationnels	
Objectif B Soutenir et orienter nos entrepreneurs actuels et futurs pour qu'ils maintiennent la dynamique commerciale et entrepreneuriale forte de notre commune, l'ancrage local et l'identité territoriale spécifique	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintenir l'identité commerciale et entrepreneuriale forte, locale et spécifique à Aubel ✓ Soutenir le maintien et/ou la reprise des exploitations agricoles, les initiatives de circuits courts et les produits du terroir → Soutenir l'accès à la terre et la diversification des exploitations agricoles avec l'aide des citoyens ✓ Renforcer les infrastructures et la promotion touristique 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1 M + 2 IM ✓ 1 M + 1 IM ✓ 1 M + 1 IM
Objectif E Améliorer les déplacements dans et vers nos villages	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer un réseau de mobilité active quotidienne et de loisir, sécurisé et confortable, multimodal et connecté aux infrastructures communales et voisines ✓ Développer et promouvoir des alternatives collectives à la voiture individuelle → Développer et promouvoir des alternatives à la voiture individuelle ✓ Identifier et agir sur les points noirs en termes de sécurité routière à travers la création d'équipements sécuritaires et la sensibilisation des usagers → Objectif retiré 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 M + 1 IM ✓ 3 M + 1 IM
Objectif L Protéger et valoriser nos ressources naturelles et notre bocage tout en favorisant des initiatives en matière d'économie et de production d'énergie	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Préserver la biodiversité, renforcer le maillage écologique et veiller à la propreté de nos espaces naturels ✓ Protéger et valoriser notre bocage et notre paysage ✓ Poursuivre le travail initié par la Commune via son plan POLLEC. Informer et accompagner les citoyens et les entreprises dans leurs projets d'économie ou de production d'énergie → Soutenir les projets de production d'énergie à partir des ressources locales 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 2 IM ✓ 1 IM ✓ 2 M

Benoît Leuther explique la fiche agriculture à laquelle il a pensé depuis la dernière réunion CLDR :

- Le problème de départ est : comment cumuler l'agriculture rentable et la protection des bocages/vergers du territoire ?
 - Comme solution à ce problème, il a envisagé le projet suivant : acquérir des prairies particulières avec des difficultés d'exploitation (par exemple des prairies en relief ou des prairies marécageuses), des « prairies-témoins », pour montrer que même dans ces prairies-là sont exploitables d'un point de vue agricole. Il suggère d'en acquérir 3-4 (par exemple : une avec un verger, une où on plante des arbres pour en faire du bois de chauffage, ...). Le but serait donc de proposer une autre forme d'agriculture, et ces prairies-modèles « témoins » serviraient à montrer aux agriculteurs du concret afin de les inciter à faire la même chose.
- Question d'un membre : s'il y a l'exploitation de terrain pentus, l'agriculteur pourrait y mettre ses bêtes pour éviter de faucher. Il dit que ce serait mieux de laisser pâturer les animaux (gros bétail) sur

ces terrains pour ne pas devoir les faucher. Vincent Legrand ajoute que l'idée serait d'avoir des acteurs, tels que Natagora, qui proposeraient des plans de gestion aux agriculteurs (cahiers de charge). La fondation ELVEAR (privé) mentionnée par un membre, celle-ci réalise déjà ce genre d'agriculture. Vincent Legrand suggère également le GAL Pays de Herve et le parc paysager du bocage pour collaborer.

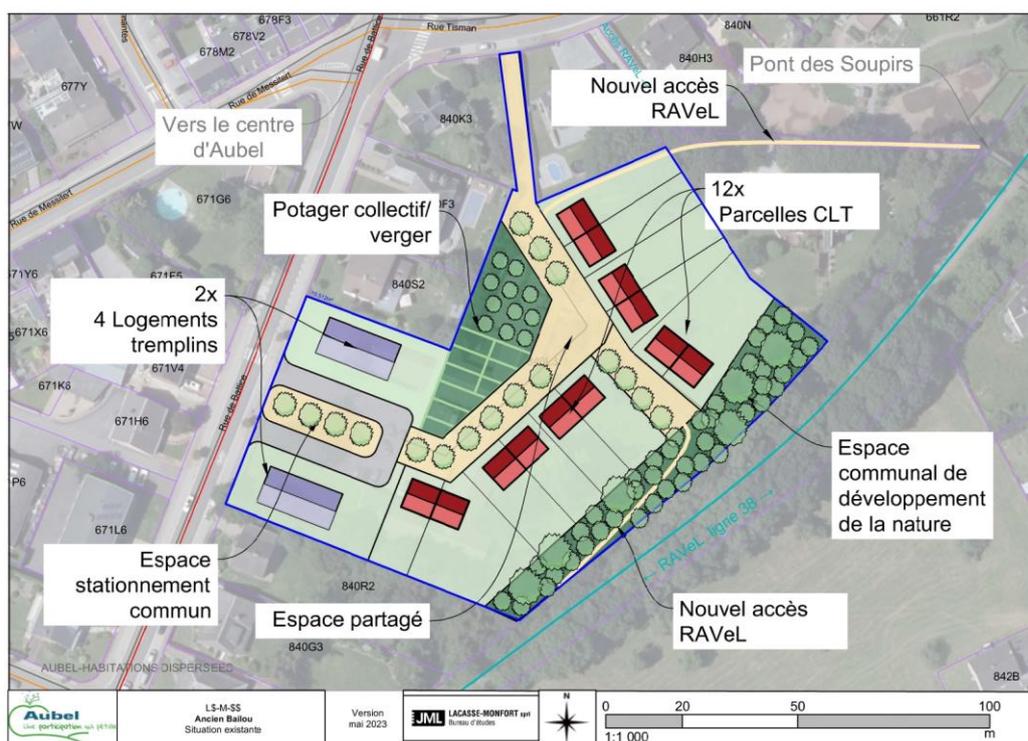
- Selon un membre, l'idée de planter des fruitiers dans ces prairies-témoins n'est pas top car ce n'est pas le plus facile. Benoît Leuther propose alors de mettre d'autres types d'arbres indigène, et Benoît Dorthu propose de mettre des haies qui contiennent des éléments favorables aux bêtes.

5. MINUTE POUR CONVAINCRE

Les membres disposent d'une minute chrono pour convaincre les autres membres du projet qu'ils désirent voir se réaliser le plus rapidement possible.

Benoît Dorthu : FP logements tremplins

- ➔ Il revient sur l'ancien centre récréatif : il soutient le déficit d'accès à la propriété pour les jeunes sur le territoire Aubelois, et trouve que le projet de CLT et de logement-tremplins est un bon moyen de permettre à quelques familles et jeunes de se lancer. Le terrain resterait la propriété de la communauté et le bâtiment qui serait construit dessus pourrait être vendu, toujours avec l'accord de la communauté, mais sans le prix du terrain qui lui resterait propriété de la communauté.



Benoît Leuther : Atelier Rural :

- ➔ Il trouve qu'il faudrait un endroit dédié aux entrepreneurs à Aubel. L'idée serait d'acquérir un terrain sur le lotissement du zoning pour permettre à des jeunes de se lancer et/ou de stocker leur matériel. Cet espace serait polyvalent avec différentes zones.



Photos : exemples de projets subventionnés en DR ailleurs en Wallonie. (Frasnes-lez-Gosselies, Jalhay et Ellezelles)

Albert Beckers : potager communautaire

- Ce projet répond à l'objectif de la convivialité des habitants entre villages, et pourrait susciter un attachement et un bien-commun. Le terrain envisagé pour ce projet est déjà un jardin, avec une profondeur de 40m et une largeur de 2x9m à travailler. Il représente ainsi l'endroit idéal pour y implanter un jardin communautaire avec des personnes volontaires pour rencontrer d'autres citoyens autour d'une même passion (comme cultiver des légumes et en profiter soi-même). C'est un outil intéressant pour se faire connaître autour de chez soi. Ce projet pourrait s'associer avec un organisme à Aubel.



Francis Beckers : création d'une aire de service pour camping-cars

- C'est une sorte d'infrastructure que l'on retrouve beaucoup en France notamment selon lui, et il souhaiterait la même chose à Aubel. Il trouve que le potentiel pour cela est bien présent à Aubel et que ce parking ramènerait un réel plus à la commune. Les subsides pour un tel projet seraient facilement obtenables.

Albert Beckers : plaine Saint-Jean-Sart

- Il regrette le manque de lien par rapport aux autres générations. L'idée du projet serait de reconstruire une partie de cette plaine en une salle de village pour avoir quelque chose qui rassemblerait tous les villageois, et qui n'appartiendrait pas qu'à la jeunesse. Pour cela, il faudrait au minimum une emphytéose de 15 ans, avec l'obtention des droits de propriété.
Remarque : une salle de village existe déjà mais est inaccessible aux personnes à mobilité réduite.

6. CONSIGNES POUR LA PRIORISATION

Sarah Maquet explique les consignes pour la pré-priorisation des projets par la CLDR. Elle rappelle aux membres que leur sélection devra ensuite passer devant le Collège pour validation et/ou modification.

Elle remet ensuite le bulletin de vote aux membres présents, qu'elle détaille. Elle rappelle que l'ordre actuel des projets ne constitue pas une priorité, car ils sont classés par objectif.

Elle passe ainsi le bulletin de vote en revue et explique les différents éléments.

Explications :

- Les deux colonnes de gauche reprennent le vote des membres (d'une part leur choix par lot et d'autre part leur coup de cœur)
- Les colonnes du milieu contiennent des infos diverses, indicatives mais importantes : transversalité (réponse aux objectifs de développement), localisation, budget, subsides, type de projet (matériel et immatériel)
- La colonne de droite enfin permet d'indiquer l'implication des membres dans les projets.

Consignes pour prioriser :

- Dans la première colonne : il faut sélectionner « **Lot 1** » pour les 5 projets souhaités en lot 1, et « **Lot 2** » pour les 8 projets souhaités en lot 2. Les autres seront considérés en lot 3 (ne rien inscrire !).
Inscrire X en regard de votre « **coup de cœur** »
- Dans la dernière colonne : indiquer d'une croix les projets dans lesquels vous êtes prêts à **vous impliquer** (case blanche)
- Favoriser des projets répondant à plusieurs objectifs / enjeux
- Veiller à une répartition équilibrée sur l'ensemble du territoire
- Varier les projets à la fois matériels et immatériels
- Répartissez les gros budgets sur les 10ans

Remise des bulletins de vote :

- Le plus simple est de télécharger le document Excel (sur le site privé) ou de le compléter et l'envoyer à s.maquet@frw.be pour le 03 janvier 2024 à minuit (au plus tard).
- Les autres possibilités sont d'imprimer et de compléter le bulletin papier, le scanner et l'envoyer par mail à s.maquet@frw.be pour le 03 janvier 2024 à minuit (au plus tard). OU rendre le document le jour-même en fin de réunion

Ensuite la FRW centralisera les questionnaires complétés et les dépouillera en toute neutralité et confidentialité.

Lot	INTITULÉ	A : Patrimoine	U : Convivialité	B : Economie	E : Mobilité	L : Nature	Localisation	Budget	Financement	Projet	Investissement personnel
	Création de logements trempins et de leur réseau de chaleur	X					Aubel	€€€€	DR	M	
	Mise en place d'un Community Land Trust	X					a définir	€€€€	DR	M	
	Entretien collectif et valorisation du (petit) patrimoine	X					/	€	PPPW	IMM	
	Aménagements des espaces publics autour de la locomotive	X	X				Aubel	€€€	DR (+AWAP)	M	
	Création d'espaces sportifs et récréatifs à Aubel	X	X				Aubel	€€€	DR / Infrasp	M	
	Création d'espaces de convivialité extérieurs à Aubel	X	X				Aubel	€€€	DR	M	
	Création d'espaces de convivialité extérieurs à La Clouse (cœur de village ?)	X	X				La Clouse	€€€€	DR	M	
	Aménagements conviviaux au niveau des barbecues de la commune	X	X				/	€€	DR	M	
	Création d'une maison de village à Saint-Jean-Sart	X	X				SJS	€€€€	DR	M	
	Création d'un espace pour les jeunes	X	X				Aubel	€€€		M	
	Création d'un potager communautaire dans le centre d'Aubel	X	X				Aubel	€		IMM	
	Implication des Aubelois dans l'accueil des nouveaux habitants	X	X				/	€		IMM	
	Mise en place d'activités intergénérationnelles	X	X				/	€		IMM	
	Aménagement d'un atelier rural		X				A définir	€€€€	DR	M	
	Acquisition de terrain agricole		X				A définir	€€€€		M	
	Création d'une aire d'accueil pour camping-cars près du centre d'Aubel		X				A définir	€€€	CGT	M	
	Mise en place d'un événement annuel pour stimuler les futurs entrepreneurs et les nouvelles initiatives		X				/	€		IMM	
	Encouragement du multilinguisme		X				/	€		IMM	
	Création, optimisation et valorisation des points d'intérêts des balades d'Aubel	X	X	X			/	€		IMM	
	Création de liaisons cyclo-piétonnes à vocation intercommunale		X	X			/	€€€€	DR / Pimacy	M	
	Création de voies lentes au sein des villages		X	X			/	€€€€	DR / Pimacy	M	
	Aménagement des abords des arrêts de bus dans les hameaux		X	X			La Clouse & SJS	€€€	TEC	M	
	Aménagement de la L38 et de ses abords		X	X			Aubel	€€€€	DR	M	
	Soutien à l'usage du vélo		X	X			/	€		IMM	
	Production d'électricité au niveau local via un projet de biométhanisation		X	X		X	Aubel	€€€€		M	
	Actions de sensibilisations et de mobilisation par et pour les citoyens aux questions de l'environnement		X	X		X	/	€	BiodiverCité	IMM	
	Recensement des zones de biodiversité et des sites d'intérêt biologique		X	X		X	/	€		IMM	
Lot 0	Actions en faveur du bocage à définir dans le cadre du parc paysager et/ou du GAL Pays de Herve		X	X		X	/	€		IMM	

7. SUITES ET DIVERS

Le GAL du Pays de Herve a été approuvé par le Gouvernement Wallon le 01^{er} décembre 2023 ainsi que le GAL Basse Meuse chez leur voisin.

Suites :

- **Jusqu'au 3 janvier** : remise du bulletin de vote
- **Janvier** : compilation par la FRW et envoi des résultats au Collège
- **CLDR 8 : début d'année 2024** : résultat de la priorisation
- GT-projets du lot 1 seront organisés à partir de Février

Pour la Fondation Rurale de Wallonie

Sarah Maquet, Rosine Bronlet et Vincent Legrand